RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence nationale de la cohésion des territoires

Réhabilitation d'une friche avec création de logements et d'un commerce multi-services

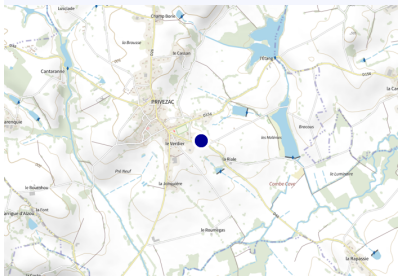
> Villages d'avenir

Économie, emploi et commerces



OCCITANIE
Aveyron (12)
Privezac

Nombre d'habitants : 350



© IGN / Géoplateforme

LE PROJET

La commune de Privezac s'est engagée dès 2023 dans une dynamique de revitalisation de son centre bourg. Par l'acquisition d'une **friche urbaine** composée d'un ancien garage de mécanique auto, d'une habitation avec deux granges, jardin et cour attenante, la collectivité s'est lancée dans la création de 10 logements et d'un espace pour accueillir un café multi- services comprenant :

- un café - restaurant,
- une offre de restauration rapide,
- un espace d'épicerie de proximité,
- un lieu de convivialité favorisant les rencontres et l'animation du centre-bourg par l'organisation de soirées à thèmes.

Le projet s'appuie également sur la présence d'un gérant déjà implanté sur la commune, dont l'activité actuelle sera transférée vers ce nouvel équipement plus adapté (pas de possibilité d'évolution du bâtiment actuel de son activité). La commune est par ailleurs propriétaire de la licence IV, ce qui constitue un atout important pour la pérennité du projet.

INGÉNIERIE MOBILISÉE

CCI, Département, DDT cellule Habitat et Service d'Appui Territorial

ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement assuré par le service d'appui territorial de la DDT a principalement porté sur :

- l'appui à l'ingénierie de projet (travail avec la CCI pour produire une étude de marché sur la viabilité commerciale du projet, mobilisation de la cellule habitat sur le volet logement)
- la mobilisation des dispositifs de soutien aux territoires ruraux (Ingénierie territoriale, ANCT,Banque des territoires...)

Réhabilitation d'une friche avec création de logements et d'un commerce multi-services

> Villages d'avenir

la recherche des partenaires financiers et aide à candidater aux divers appels à manifestation d'intérêt (Fonds vert rénovation énergétique, Fonds de soutien au commerce rural volet immobilier et exploitant…) ;

le suivi du calendrier opérationnel et appui aux demandes de paiement des subventions.

PLAN DE FINANCEMENT

Subventions

- DETR : 568 700 €
- Fonds Vert Rénovation énergétique : 133 300 €
- FSCR : 50 000 €
- Région : 46 000 €
- Département : 236 000 €

Autofinancement

466 000 €

Coût total

1 500 000 €

VERBATIM

Gilles Chahinian
Maire de Privezac

« Cette opération ambitieuse permet une véritable transformation de notre village. Elle n'aurait pas vu le jour sans le soutien indispensable de l'ANCT et du Département, offrant un accompagnement tant au niveau de l'ingénierie que des financements qui ont pu être mobilisés. Son exploitation se fait dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine public. Ce choix de gestion permet de fixer des objectifs en accord avec la volonté politique de créer un lieu de partage. »